

ENS Paris-Saclay

Second concours anglais, session 2024

Épreuve portant sur un dossier thématique en lien avec l'anglais de spécialité

Rapport du jury

Nombre de candidats admissibles à l'oral : 5

Note maximale : 18 ; Note minimale : 12

Pour cette épreuve, les candidats doivent analyser un dossier constitué d'extraits de chapitres et/ou d'articles de recherche en anglais de spécialité et en présenter une synthèse en français. La présentation (20 minutes) est suivie d'un entretien. En 2024, le jury a proposé deux sujets.

Un premier sujet traitait de l'évolution des pratiques discursives et des modalités de communication (interne et externe) au sein des communautés professionnelles, en particulier en anglais des affaires. Le dossier illustre le fait que les genres organisationnels, qu'il s'agisse de rapports annuels d'entreprises ou de lettres de dirigeants à leurs collaborateurs, constituent des pratiques sociales à part entière, qui peuvent être étudiées sous des angles différents. Le dossier portait plus particulièrement sur l'approche diachronique des discours professionnels, c'est-à-dire des différents cadrages épistémologiques, théoriques et méthodologiques qui offrent la possibilité d'analyser les genres et leurs évolutions. Les documents soulignaient également la nécessité d'ancrer un genre dans son contexte, afin de le comprendre et de l'analyser, en mettant en lumière l'importance de sa visée et de ses buts communicationnels. Comprendre un genre professionnel, c'est l'envisager dans le temps (une époque particulière ou plusieurs époques) et dans l'espace (espace social, propre aux organisations, espace national).

Un second sujet portait sur les métaphores dans divers domaines spécialisés (économiques, scientifiques, médicaux, juridiques, etc.) et, plus particulièrement, sur les métaphores en tant que voies d'accès au spécialisé. Ce dossier montrait que certaines métaphores sont constitutives des théories, dans la mesure où elles participent au processus de structuration du savoir spécialisé. Elles apparaissent en réponse au besoin de formuler des idées spécialisées, souvent complexes et ont une fonction explicative centrale. Parce qu'elles évoluent et peuvent passer d'un domaine spécialisé à un autre, les métaphores constituent des phénomènes linguistiques particulièrement dynamiques. Les documents présentés mettaient également en exergue la diversité des théories et des méthodes qui peuvent être adoptées pour analyser les métaphores en langue de spécialité.

Les candidats étaient invités à dégager les principaux enjeux scientifiques de la thématique traitée dans le dossier, à identifier les problèmes épistémologiques soulevés par celui-ci et à démontrer leur maîtrise des principaux concepts de l'anglais de spécialité. Cette consigne ne représente en aucun cas une proposition de plan pour la présentation. La construction d'un plan et d'une problématique n'est pas requise, mais il est néanmoins important que la présentation soit structurée de manière non linéaire, dans la mesure où suivre la progression des articles ne pourrait que conduire à des redites sur ce type de dossier. Une présentation bien organisée, suivant les thématiques principales dégagées par les candidats, conduira à des développements bien plus riches.

Les présentations gagnent également en clarté lorsqu'elles débutent par une introduction bien construite. Dans l'introduction, la lecture du titre des articles, de leurs auteurs ou de la revue d'où ils

sont extraits n'est utile que si elle est suivie d'un commentaire éclairant le contenu du dossier. En revanche, l'introduction pourra utilement mentionner les thématiques principales du dossier et les axes autour desquels la présentation s'organisera.

Le jury attend des candidats qu'ils ou elles soient capables de dégager les principales notions qui figurent dans les articles. Les candidats doivent donc s'en tenir au contenu du dossier. Si certaines comparaisons avec d'autres domaines spécialisés peuvent être utiles et éclairantes pour dégager les enjeux principaux des documents proposés, les candidats doivent absolument éviter de « plaquer » des connaissances relatives à d'autres domaines et d'autres approches en anglais de spécialité sur un dossier qui n'a qu'un rapport ténu avec ceux-ci. Par ailleurs, lorsque les documents proposés dans les dossiers sont des articles de recherche, un développement sur leur structure IMRAD est considéré comme non pertinent et hors sujet (à moins que le dossier ne porte précisément sur le genre des articles de recherche), dans la mesure où il ne permet pas d'éclairer le contenu du dossier.

Le jury attend des candidats qu'ils ou elles soient capables d'identifier les notions centrales en anglais de spécialité mentionnées dans le dossier. Ainsi, le dossier 1 portait sur les concepts de diachronie, de genres discursifs et de buts communicationnels. Dans le dossier 2, les notions de métaphore, de voie d'accès au spécialisé ou d'approche méthodologique quantitative et qualitative étaient mentionnées explicitement.

D'autres notions abordées dans les dossiers, parfois de manière moins explicite, auraient pu servir de point d'entrée pour l'analyse de ces thématiques. Le premier dossier mentionnait les genres comme éléments de structuration des communautés professionnelles, à travers l'existence de conventions structurelles, linguistiques ou extralinguistiques. Il abordait également la thématique des variations culturelles et de l'impact du processus d'internationalisation sur les pratiques discursives spécialisées au sein du monde des affaires. Le second dossier portait en partie sur les éléments qui singularisent la visée communicationnelle des métaphores au sein des discours spécialisés (à la différence, par exemple, des discours littéraires). Il abordait également l'intérêt des études de cas en anglais de spécialité ou encore la question de la représentativité des données. Le jury a particulièrement apprécié les prestations des candidats qui ont été capables de dégager ces thématiques, centrales en anglais de spécialité, qui sous-tendaient les dossiers proposés.

Les candidats qui souhaitent approfondir leurs connaissances sur les notions fondamentales de l'anglais de spécialité sont invités à consulter l'ouvrage de Jean-Louis Trouillon, intitulé *Approches de l'anglais de spécialité*, publié en 2011, ou encore celui de Séverine Wozniak, *Approche ethnographique des langues spécialisées*, publié en 2019. Le site de la revue *ASP* [<https://journals.openedition.org/asp/>], et tout particulièrement son glossaire « L'anglais de spécialité en 30 mots » publié dans le numéro 84 (automne 2023), pourront également être utilement consultés pour mieux comprendre les notions centrales de ce champ disciplinaire.

Enfin, on ne saurait assez insister sur l'importance des qualités de communication des candidats. Les meilleures présentations s'inscrivent dans un registre soutenu, adapté à un contexte de concours. Ces candidats ont également su se détacher de leurs notes.

Lors de l'entretien, les questions ont porté sur des aspects du dossier qui auraient été mal compris ou négligés dans la présentation, ou sur des éléments mentionnés lors de la présentation et que le jury souhaite approfondir. Les meilleurs entretiens sont ceux dans lesquels les candidats ont su s'appuyer sur les questions des membres du jury pour développer leur réflexion sur les enjeux soulevés par les dossiers.

Fait le 31 mai 2024.

Audrey Cartron

Philippe Millot